

eLearning et formation en Europe

Une enquête sur l'utilisation
de l'apprentissage électronique dans
la formation et le développement
professionnel dans l'Union européenne



eLearning et formation en Europe

Enquête sur l'utilisation
de l'apprentissage électronique
dans la formation
et le développement professionnel
dans l'Union européenne

Cedefop Reference series; 27

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2002



Table des matières

Introduction	3
1. Les répondants à l'enquête	10
1.1. Pays couverts	10
1.2. Types d'organisation	11
1.3. Taille des organisations	13
1.4. Fournisseurs et utilisateurs de formation	15
1.5. Différences entre les États membres	16
1.6. Fournisseurs et utilisateurs en fonction de la taille	17
1.7. Fournisseurs et utilisateurs en fonction du type d'organisation	18
2. Modes de transmission de la formation	20
2.1. Fournisseurs de formation – utilisation relative de l'apprentissage électronique et de la formation présentielle	22
2.2. Consommateurs de formation – utilisation relative de l'apprentissage électronique et de la formation présentielle	24
2.3. Utilisation de l'apprentissage électronique et de la formation présentielle en fonction de la taille de l'organisation	25
2.4. Utilisation de l'apprentissage électronique et de la formation présentielle en fonction du type d'organisation	27
2.5. Utilisation de l'apprentissage électronique et de la formation présentielle en fonction de la matière enseignée	28
3. Croissance du marché de l'apprentissage électronique	33
3.1. Recettes de l'apprentissage électronique au niveau de l'UE	34
3.2. Dépenses d'apprentissage électronique au niveau de l'UE	36
3.3. Croissance des recettes de l'apprentissage électronique dans les États membres	38
3.4. Croissance des dépenses d'apprentissage électronique dans les États membres	40
3.5. Croissance des recettes et des dépenses en fonction de la taille de l'organisation	43
3.6. Croissance des recettes et des dépenses en fonction du type d'organisation	46
4. Résumé des principaux constats	50
5. Méthodologie et questionnaire de l'enquête	53
5.1. Conduite de l'enquête	54
5.2. Questionnaire	54
6. Études récentes sur l'apprentissage électronique en Europe	62
7. Liste des graphiques	70

Introduction

Contexte

L'apprentissage électronique, ou eLearning, recèle un potentiel lui permettant de faire changer radicalement l'éducation et la formation, d'ouvrir la voie à de nouveaux modes d'enseignement et d'améliorer l'aptitude de chacun à acquérir de nouvelles compétences. Son développement revêt une grande importance pour les gouvernements cherchant à élargir l'accès à l'éducation et à la formation et à améliorer les qualifications des nouveaux venus sur le marché de l'emploi, et pour les entreprises en quête de nouvelles ouvertures commerciales ou désireuses de maintenir ou de renforcer leur compétitivité en améliorant en permanence leur productivité.

L'apprentissage électronique a créé de nouveaux marchés pour les matériels et équipements d'enseignement et d'apprentissage, attirant l'attention des établissements d'enseignement comme des entreprises qui les fournissent dans divers secteurs – fabricants d'ordinateurs, concepteurs de logiciels, maisons d'édition et prestataires spécialisés de formation. Il a aussi amené les gouvernements, notamment dans l'Union européenne (UE), à réorienter leurs politiques en faveur de la diffusion des technologies d'apprentissage électronique et du développement des compétences et des savoir-faire requis pour leur utilisation.

C'est ainsi que l'apprentissage électronique s'est vu assigner un rôle clé dans la poursuite de l'objectif politique de l'UE annoncé en mars 2000 au sommet de Lisbonne: faire de l'UE «l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde». L'initiative eLearning, lancée deux mois plus tard par la Commission européenne pour encourager la diffusion de l'apprentissage électronique, a été ensuite intégrée dans la stratégie européenne en faveur de l'emploi pour y constituer un objectif spécifique, celui de «développer la formation aux technologies de l'information et de la communication ("apprentissage en ligne") pour l'ensemble des citoyens». Pour y parvenir, les États membres de l'UE se sont engagés à faire en sorte que tous les établissements d'enseignement «aient accès à Internet et aux ressources multimédias d'ici la fin 2001 et que tous les enseignants et formateurs concernés soient à même d'utiliser ces technologies d'ici la fin 2002 afin de donner une vaste culture numérique à tous les élèves» (*Ligne directrice 5, Lignes directrices pour l'emploi*, 2001).

Malgré l'importance capitale que l'apprentissage électronique revêt pour les politiques gouvernementales et l'intérêt considérable que suscite l'ampleur de son marché actuel et potentiel, les informations quantitatives font cruellement défaut quant à la part de l'apprentissage électronique dans la formation professionnelle initiale et continue et au rythme auquel il progresse. Si quelques études ont été menées sur la taille de ce marché et le rythme de sa croissance, elles sont souvent d'une fiabilité discutable, parce qu'il est toujours difficile de discerner la taille et la représentativité de l'échantillon sur lequel elles se fondent. Celles qui ne se limitent pas à un seul pays se concentrent souvent sur de grandes entreprises multinationales, notamment les entreprises des États-Unis et tout particulièrement les entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). Or, malgré leur indubitable importance, ces entreprises sont loin d'être la seule ou même la principale source de demande ou d'offre. Les enquêtes antérieures tendent aussi à traiter le marché européen comme une entité unique, sans opérer la moindre distinction entre différents pays ou différents domaines.

Vu cette absence de certitudes, il est difficile pour les gouvernements, les entreprises et les autres organisations d'élaborer des politiques cohérentes et efficaces dans ce domaine. Il est aussi difficile pour les gouvernements d'évaluer l'efficacité des dispositifs mis en œuvre et les dépenses occasionnées et de définir les mesures à prendre pour atteindre l'objectif stratégique consistant à encourager la diffusion de l'apprentissage électronique.

S'il est assez simple de recueillir auprès des établissements d'enseignement secondaire ou supérieur des informations sur les ordinateurs et autres équipements multimédias en leur possession, sur leur accès à Internet et sur la mesure dans laquelle élèves et étudiants sont en contact avec les techniques d'apprentissage électronique, il est bien plus difficile de recueillir des informations similaires en dehors du secteur éducatif classique. Quant à faire un constat de la place et du rythme du développement de l'apprentissage électronique dans la formation et l'enseignement professionnels, c'est là une tâche d'une bien plus grande complexité, le marché européen de la formation étant extrêmement fragmenté et faisant appel à une grande diversité d'acteurs différents, tant privés que publics.

Objectifs de l'enquête

Le présent rapport constitue l'aboutissement d'une enquête qui avait pour but d'étudier la faisabilité d'une collecte de données sur l'utilisation des méthodes d'apprentissage électronique dans la formation et l'enseignement professionnels dans l'UE.

Elle portait plus spécifiquement sur la formation et l'enseignement professionnels initiaux et continus – c'est-à-dire la formation qui, dispensée aux personnes détenant un emploi ou désireuses de retravailler, vise à étendre ou à actualiser leurs compétences et leurs connaissances – que sur l'éducation.

L'échantillon des entreprises et organisations couvertes par l'enquête est assez réduit, surtout dans certains pays, mais il est toutefois plus important que dans la plupart des enquêtes menées antérieurement dans ce domaine. L'enquête ne repose pas sur un fondement scientifique au sens où elle couvrirait un nombre représentatif d'acteurs de chaque partie du marché. S'il est impossible de déterminer dans quelle mesure les répondants sont représentatifs des organisations intervenant dans la formation et l'enseignement professionnels, que ce soit à titre de fournisseurs ou d'utilisateurs, il reste que l'échantillon englobe des organisations de différents types et de différentes tailles de tous les pays de l'UE. L'étude peut donc prétendre brosser de l'apprentissage électronique dans l'UE et du rythme auquel il se développe un tableau plus complet que tout ce dont on disposait jusqu'ici.

Tout en restant délibérément bref pour maximiser le taux de réponse, le questionnaire couvrait les principaux aspects concernés: l'utilisation de l'apprentissage électronique par rapport à d'autres formes et méthodes de formation dans différentes matières, la mesure dans laquelle les fournisseurs d'apprentissage électronique tendent à en être aussi utilisateurs, l'importance de l'apprentissage électronique en tant que source de revenus pour les fournisseurs de formation et en tant que poste de dépenses pour les utilisateurs par rapport à d'autres activités de formation, et la croissance du marché de l'apprentissage électronique en termes de revenus générés et de dépenses occasionnées.

Définition de l'apprentissage électronique (eLearning)

Si l'on constate une tendance à assimiler l'apprentissage électronique à l'utilisation d'Internet pour l'enseignement, il semble s'agir là d'une conception trop étroite du terme, puisque des programmes de formation quasiment identiques sont souvent dispensés sur un site Internet ou sur cédérom ou sur une combinaison des deux.

La définition de l'apprentissage électronique adoptée ici est celle utilisée par le Cedefop depuis 2000. Il s'agit d'une définition assez large:

«toute action d'apprentissage utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC). L'apprentissage électronique ne se limite donc pas à la "culture numérique" (acquisition de compétences en TI), mais comprend divers supports et des méthodologies d'apprentissage hybrides, en particulier l'utilisation de logiciels, d'Internet, de cédéroms, de l'apprentissage en ligne ou autres médias électroniques ou interactifs».

Réflexions essentielles – les caractéristiques distinctives de l'étude

L'idée de base de l'étude, qui la distingue de la plupart des autres enquêtes menées dans ce domaine, était que, pour obtenir des résultats valables, il importe d'établir une distinction entre:

- **des pays et des langues différents**; la différence la plus manifeste entre les pays d'Europe est celle de la langue; cet aspect tend à affecter le rythme de l'adoption de l'apprentissage électronique, ne serait-ce que parce qu'une bonne partie du contenu des nouveaux programmes était à l'origine en anglais, la plupart des fournisseurs venant d'Amérique du Nord. Les pays de langue anglaise et ceux où l'anglais est couramment parlé comme seconde langue (Pays-Bas, Danemark, Finlande et Suède notamment) ont de toute évidence été visés les premiers par les fournisseurs d'apprentissage électronique. La langue n'est toutefois pas la différence la plus critique;
- **les différents systèmes de formation et d'enseignement professionnels d'Europe**; ce qui est plus important, chaque pays a son propre système de formation et d'enseignement professionnels. Tout en ayant certains aspects en commun avec d'autres systèmes, chacun d'eux tend à présenter ses spécificités nationales distinctives qui reflètent les caractéristiques économiques, sociales et culturelles, ainsi que l'évolution du système et tout le contexte institutionnel dans lequel il opère. Ces spécificités nationales distinctives peuvent affecter le développement de l'apprentissage électronique dans différentes parties de l'Europe – la manière dont l'apprentissage électronique est intégrée dans la formation et le rythme auquel cette intégration intervient. En pratique, l'intégration des technologies d'apprentissage électronique dans le système de formation et d'enseignement prendra plus longtemps dans un pays comme l'Allemagne, qui possède un système hautement structuré et où il faut, pour suivre une filière profession-

nelle donnée, s'acquitter d'un programme de formation bien défini, que dans un pays comme le Royaume-Uni, où le système est beaucoup moins structuré;

- **les différents types d'organisation;** il existe toute une gamme d'acteurs qui interviennent dans la transmission de la formation et de l'enseignement professionnels. Il convient de les étudier séparément pour obtenir un tableau représentatif. Comme il n'existe pas en Europe de système officiellement reconnu de classification des fournisseurs de formation en catégories distinctes, l'une des tâches initiales de l'étude a consisté à mettre au point un tel système de classification qui ne soit pas seulement destiné à l'étude elle-même, mais qui puisse servir de manière plus générale. Cela a abouti à distinguer les types d'organisation suivants:
 - université/établissement d'enseignement supérieur,
 - organisation publique de formation et d'enseignement professionnels,
 - organisme sectoriel/industriel de formation (organisé par association professionnelle/patronale, syndicat),
 - organisation bénévole ou sociale,
 - entreprise/organisation privée de formation,
 - organisation privée ou publique (tout secteur) avec prestations internes de formation,
 - organisation privée ou publique (tout secteur) avec prestations internes et externes de formation,
 - organisation spécialisée dans la production/fourniture d'outils/de contenus de formation,
 - autre type d'organisation;

- **les utilisateurs et les fournisseurs de formation;** il faut distinguer sur le marché de l'apprentissage électronique le côté de la demande de celui de l'offre, car ils peuvent se comporter différemment et accuser des tendances différentes à cette étape de développement précoce. Une telle distinction est toutefois trop simpliste, parce que les consommateurs ou utilisateurs de la formation sont souvent en même temps fournisseurs et prestataires. En fait, l'un des principaux constats de l'étude est que de nombreuses organisations qui achètent sur le marché externe des prestations de formation interviennent aussi elles-mêmes comme prestataires de formation, dispensant des formations soit internes en leur propre sein, soit externes dans d'autres organisations;

- **les différentes matières;** de nombreuses enquêtes menées dans le passé sur l'apprentissage électronique se concentraient sur l'utilisation de ces méthodes dans la formation aux technologies de l'information et de la communication; s'il

s'agit là sans le moindre doute de l'un des principaux domaines d'application, il est important d'examiner le développement de l'apprentissage électronique dans d'autres disciplines, telles que les langues, l'acquisition d'autres compétences techniques ou la gestion, où il recèle un potentiel tout aussi grand, sinon plus important encore;

- **les dépenses de fonctionnement et dépenses d'équipement**, la distinction entre les dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire les dépenses correspondant au contenu de la formation, et les dépenses d'équipement, ou investissements dans les équipements nécessaires pour recevoir ou dispenser l'apprentissage électronique, est souvent floue. Or il est important de distinguer ces deux types de dépenses, si l'on veut bien interpréter les données sur les dépenses liées à l'apprentissage électronique. En pratique, une bonne part des dépenses occasionnées par l'apprentissage électronique a jusqu'ici été consacrée aux matériels informatiques et à l'infrastructure plutôt qu'aux logiciels, le contenu des programmes d'apprentissage électronique tendant à marquer le pas sur la capacité de prestation des matériels informatiques et d'Internet.

Forme de l'enquête

L'enquête a été menée sur Internet au moyen d'un questionnaire en ligne (accessible sur le site web du Village européen de la formation du Cedefop). Ce questionnaire avait été soigneusement conçu pour recueillir des informations sur les aspects essentiels, tout en étant aussi rapide et facile à remplir que possible, afin d'obtenir un taux maximal de réponse. Les aspects évoqués portaient sur:

- les types d'organisation intervenant dans l'apprentissage électronique et leur taille;
- leur qualité de fournisseurs ou d'utilisateurs d'apprentissage électronique, ou les deux;
- l'importance de l'apprentissage électronique par rapport à la formation présente;
- le recours à l'apprentissage électronique dans différentes matières;
- les dépenses consacrées par les utilisateurs à l'apprentissage électronique par comparaison avec d'autres types de formation au cours des trois dernières années;
- les recettes réalisées par les fournisseurs pendant la même période.

Pour augmenter le taux de réponse, le questionnaire a été traduit en français, en allemand et en espagnol. Le questionnaire est reproduit en annexe au présent rapport, avec des détails supplémentaires sur la façon dont l'enquête a été menée.

Des invitations à participer à l'enquête (avec des rappels) ont été diffusées auprès du plus grand nombre possible d'organisations intervenant dans la formation. La vaste base de données de contact du Cedefop a été complétée au moyen d'une recherche extensive visant à repérer d'autres bases de données ou listes d'intervenants dans des dispositifs de formation dans différentes parties d'Europe.

Il est inéluctable que ce mode de conduite de l'enquête risque de fausser les résultats, puisqu'elle était restreinte aux personnes ayant accès à Internet, plus susceptibles que d'autres de recourir à l'apprentissage électronique à titre de méthode de formation ou de dispenser une telle formation. Elle était également limitée aux organisations exprimant un intérêt explicite pour la formation, qui étaient incluses dans la base de données du Cedefop ou d'autres bases de données, ou dans des listes de prestataires de formation.

Il est toutefois improbable qu'un grand nombre de fournisseurs de formation ou qu'une proportion significative des usagers n'aient pas accès à Internet, si bien que la forme de l'enquête n'a peut-être pas tant faussé les résultats. Même s'il aurait été désirable de compléter l'enquête en ligne en recourant aussi à une démarche traditionnelle sur papier, en supposant que l'on aurait obtenu un taux de réponse significatif, l'objectif était de mettre en place la base d'une enquête sur l'évolution future, qui soit susceptible d'être répétée. Le recours à la Toile mondiale pour mener l'enquête était considéré comme une caractéristique importante en soi.

L'apprentissage électronique recèle le potentiel de modifier radicalement concernant l'apprentissage électronique, réalisées en ligne en 2001 d'apprentissage et d'accroître la capacité des individus d'acquérir de nouvelles compétences. Il est à l'origine de la création de nouveaux marchés de matériels et d'équipements d'enseignement et d'apprentissage. En dépit de son importance, il existe un manque d'informations sur l'étendue et le taux de croissance de l'apprentissage électronique. Cette enquête, sans fournir pour autant un échantillon statistiquement représentatif, couvre néanmoins une série d'organisations de taille et de type différents, provenant de tous les pays de l'UE. Ainsi fournit-elle un aperçu du taux de développement de l'apprentissage électronique dans l'UE et des différences existant entre les États membres. L'enquête a été réalisée en ligne en 2001 par le Cedefop, sur le site web www.trainingvillage.gr du Village européen de la formation (VEF).

eLearning et formation en Europe

Une enquête sur l'utilisation
de l'apprentissage électronique dans
la formation et le développement
professionnel dans l'Union européenne



Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

Europe 123, GR-570 01 Thessaloniki (Pylea)
Postadres: PO Box 22427, GR-551 02 Thessaloniki
Tél. (30) 310 490 111, Fax (30) 310 490 020
E-mail: info@cedefop.eu.int
Page d'accueil: www.cedefop.eu.int
Site web interactif: www.trainingvillage.gr

Prix au Luxembourg (TVA exclue): EUR 40

3021 FR



OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

L-2985 Luxembourg

ISBN 92-896-0107-8



9 789289 601078 >